



Avallon, le 3 novembre 2017

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs les membres de la commission bois,
Cher(e)s collègues,

Votre commune est propriétaire de forêt et sa gestion vous concerne. Votre rôle de décideur pour la propriété forestière communale et l'aménagement du territoire vous place au cœur des enjeux actuels. **Au cours de votre mandat, vous serez régulièrement amené à prendre des décisions concernant la forêt** avec l'appui de votre agent patrimonial. Pour cela, vous devez avoir accès à un minimum de connaissances pratiques et d'informations.

Consciente de ces besoins, l'Union régionale des Associations de Communes forestières de Bourgogne – Franche-Comté organise, en Bourgogne, un programme de formations. La commercialisation étant un enjeu fort pour les Communes forestières, nous avons le plaisir de vous convier à la formation « **Le propriétaire forestier au cœur d'une filière économique – Mieux vendre le bois de la forêt communale** ».

Le 4 décembre 2017 de 9h à 17h30
Rendez-vous à la Mairie de Bussy-en-Othe

Cette journée se déroulera en deux temps : une **matinée en salle** sera consacrée à la présentation des choix qui s'offrent à vous en matière de commercialisation et à leurs incidences sur la filière ; une **visite en entreprise l'après-midi** vous permettra de vous familiariser avec les activités de première transformation et en lien avec le bois-énergie.

Cette réunion (programme joint), durant laquelle vous pourrez rencontrer des représentants de notre association et de votre équipe ONF, sera l'occasion d'échanger sur l'actualité forestière et de faire part de vos attentes et suggestions.

Pour nous permettre d'organiser ces formations dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir **nous retourner le bulletin d'inscription inclus dans ce document** avant la date indiquée.

Souhaitant vous compter nombreux à cette journée et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les représentant(e)s des Communes forestières, à nos sincères salutations.

Le Président

Jean-Yves CAULLET

Signé

Communes forestières de l'Yonne
Mairie - 37 Grande Rue Aristide Briand - BP 167
89200 Avallon
Tél. : 03.86.34.98.23
Mail : yonne@communesforestieres.org

Le Directeur d'Agence

Jean-François BERTRAND

Signé

ONF – Agence Bourgogne Ouest
19 Boulevard Victor-Hugo
58019 Nevers
Tél. : 03.86.71.82.50
Mail : ag.bourgogne-ouest@onf.fr

FORMATION

« Le propriétaire forestier au cœur d'une filière économique : mieux vendre le bois de la forêt communale »

Bussy-en-Othe, le 4 décembre 2017

Comment la filière utilise-t-elle les bois issus de la forêt ? Quelles sont les solutions de commercialisation ? Comment ces choix impactent-ils la filière ? Quels sont les rôles de l'ONF et des élus ?

Par les choix qu'ils sont amenés à faire pour vendre leurs bois, les élus forestiers sont des acteurs de la filière à part entière ! Le renforcement des liens entre les communes productrices de bois et les entreprises régionales de la filière est essentiel.

Les objectifs pédagogiques de cette journée sont :

- prendre conscience du rôle particulier de l'élu communal dans la filière : propriétaire, producteur de bois, aménageur du territoire, maître d'ouvrage public de bâtiments et de chaufferies ;
- comprendre et maîtriser le lien entre la sylviculture, l'exploitation et la commercialisation des bois ;
- connaître les différents modes de vente et savoir choisir ceux qui sont les mieux adaptés aux produits vendus ;
- comprendre la différence entre la vente de produits bois façonnés et triés et la vente sur pied ;
- promouvoir une gestion innovante : façonnage des bois, tri des produits, contractualisation avec les acheteurs, contrat de prestations avec les entreprises de travaux forestiers.

Programme

9h00 : Accueil des participants

9h30 à 12h30 : Présentation en Mairie

- Usage des produits bois par la filière
- L'élu forestier acteur de la filière
- Présentation de solutions de commercialisation
- Rôle de l'ONF et des élus

Intervenants :

- **Jean-Yves CAULLET** : Président de l'Association des Communes forestières de l'Yonne
- **Natasha LECLERC** : Formatrice de l'URACOFOR Bourgogne – Franche-Comté
- **Jean-François BERTRAND** : Directeur de l'Agence Bourgogne Ouest de l'ONF
- **Patrice AVIAS** : Chef du service bois de l'Agence Bourgogne Ouest de l'ONF

12h30 à 14h00 : Repas pris en commun au restaurant Chez Pierrot & Martine

14h00 à 17h30 : Visite de la Société Forestière du Pays d'Othe afin de se familiariser avec les activités de première transformation et en lien avec le bois-énergie (*prévoir des vêtements et chaussures adaptés*)

Intervenant : Philippe TRESCARTES : Président de la Société Forestière du Pays d'Othe

17h30 : Clôture de la formation



Coupon-réponse

**A renvoyer
avant le 27/11/17
à l'adresse
yonne@communesforestieres.org**

FORMATION

**« Le propriétaire forestier au cœur d'une filière économique :
mieux vendre le bois de la forêt communale »**

Bussy-en-Othe, le 4 décembre 2017

Commune de :
Représentée par : - Qualité :
Représentée par : - Qualité :

Pour les participants, membres de la commission bois, non élus, remplir le mandat suivant :

Je soussigné(e), Maire de la commune de, mandate
Monsieur / Madame pour participer à cette formation.
Signature du maire

Participera(ont) :

- à la présentation en salle oui non
- au repas oui non
- à la visite en entreprise oui non

Participation financière pour le repas :

- **14,80 €** pour chaque participant

Communes forestières de l'Yonne
Mairie - 37 Grande Rue Aristide Briand - BP 167
89200 Avallon
Tél. : 03.86.34.98.23
Mail : yonne@communesforestieres.org